

ASSEMBLEE GENERALE du CLUB « LE MILLE-PATTES »

24 février 2023

La séance est ouverte par le Président à 18h20.

Colette PIERRE secrétaire du Club est désignée secrétaire de séance.

39 adhérents ont signé la feuille de présence et 6 adhérents ont donné mandat pour cette assemblée générale, la majorité est à 40 adhérents donc cette assemblée peut délibérer en toute légitimité. Madame le Maire est représentée par Marie-Jo Roche qui est aussi membre du Club.

L'Assemblée Générale 2022 de l'association le Mille-Pattes est « OUVERTE ».

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue et comme le veut maintenant la tradition je vais vous présenter « les petits nouveaux » qui sont arrivés au club pendant le précédent exercice et présents aujourd'hui.

1er point de cette assemblée

Rapport moral du Président de l'association :

Je vous remercie de participer si nombreux à cette assemblée générale. Merci pour votre présence.

Après un épisode sanitaire largement mouvementé, 2022 a connu un retour progressif à la normale. Nous avons essayé de répondre à vos attentes soit à travers les adaptations d'emploi du temps soit en proposant un prolongement de nos relations par le biais de repas.

Je veux remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour préparer et mener les randos qui vous sont proposées. Brigitte Bergougnoux, Christine Casse, Christiane Lacombe, Martine Droguet, Richard Amiguet, Pierre Bony, Hervé Fermy, Yan Fitton, Jean Gastaldo, Jean-Luc Murat, Gilbert Nogaret, Philippe Pidou, Philippe Record, Roger Vallet.

Nous avons participé au forum des associations début septembre 2022, le succès de cette manifestation nous a permis de terminer l'année avec 79 adhérents.

Les activités de 2022 :

- Les randos du Mardi se déroulent suivant le programme mensuel qui vient de connaître une petite évolution puisque les distances sont maintenant mentionnées

Cela évitera quelques excès exceptionnels que l'on a pu connaître. Tout sera fait pour ne pas dépasser les 9 kilomètres. A partir du mois de juin, l'horaire de départ des randos du mardi a été avancé à 8h30 afin d'éviter les grandes chaleurs. Elles ont retrouvé leur horaire normal dès le mois d'octobre. Cette disposition va être pérennisée. L'activité n'a pas cessé pendant les mois de juillet et août sous l'impulsion d'un petit groupe.

- Les randos du Dimanche se déroulent le 1er et le 3ème dimanche de chaque mois. Elles retrouvent aussi une fréquentation en croissance.

- Pour les week-ends prolongés :

à l'ascension nous avons rayonné autour de Thuir à proximité de Perpignan. Hélas, nous n'avons pas pu visiter les caves de Byrrh car un incendie avait détruit une partie des installations quelques semaines auparavant. Sur les 3 jours ½, nous fait 50 kms en 4 randos. Cette sortie était préparée par Pierre Bony et Jean Gastaldo.

La sortie d'automne a eu lieu à Arques dans l'Aude à quelques kilomètres du Pic de Bugarache : lieu connu pour se protéger de la fin du monde et c'est aussi un point de rencontre avec les extraterrestres. Sur les 2 jours ½ nous avons fait 35 kms en 3 randos. Cette sortie était préparée par Mireille Ferauge et Michel Durand.

- La traditionnelle rando de fin de saison qui, en réalité n'est plus de fin de saison puisque l'activité ne s'est pas arrêtée de tout l'été, a eu lieu sur les terres de Montdoumerc et a été suivie du repas de midi à « la Ferme Gourmande » chez Blanchou. 35 personnes ont participé au repas

- Pendant l'été nous avons organisé une rando nocturne à St-Hilaire avec, en préalable, un repas saucisses-merguez avec une participation de plus en plus conséquente. 32 personnes étaient présentes au repas.

Et là on prend conscience de l'importance des repas.

- Il y a aussi les randos du jeudi avec un départ à 8h30 depuis le parking de l'étang.

Tout cela est possible, je le répète, grâce à l'implication des personnes qui acceptent de mener les randos, d'organiser les repas, enfin de faire vivre le club, on leur doit toute notre reconnaissance.

Pour les mordus de statistiques et également pour quantifier le travail accompli par tous les gens que j'ai nommés précédemment, je vais vous livrer quelques chiffres :

Les randos du mardi : ce sont 42 sorties pour 410 Kms soit un peu moins de 10 km de moyenne et 17 participants à chaque sortie

Les randos du jeudi : 37 sorties pour 565 Kms soit un peu plus de 15 km en moyenne et 120 participants en globalité.

Les randos du dimanche : 37 sorties pour 437 Kms avec 12 Kms environ de moyenne et 338 participants

Les randos de l'été : 22 sorties pour 253 Kms en cumulé et 11,5 km chaque sortie et 121 participants

Maintenant il est temps de passer la parole à notre trésorier, qui va nous présenter son compte-rendu financier.

Merci à Tous.

Approbation du rapport moral : voté à l'unanimité

2ième point de l'assemblée générale

Rapport financier 2020-2021 :

Lecture est faite par Jean Gastaldo, Trésorier de l'association.

Association "Le Mille-Pattes"

Bilan 2022

Libellé des Opérations	Débits Dépenses	Crédits Recettes	
Adhésions 13 euros pour l'année complète 6 euros à partir du 1er septembre		918,00	79 adhésions
Assurance MACIF	247,04		
Repas Assemblée Générale	1033,04	966,00	Apéritif offert par le Club
Sortie à Thuir (Pyrénées Orientales)	3907,85	3947,85	Apéritif offert par le Club
Frais de reconnaissance	325,60		
Remboursement Acompte	150,00		
Repas de fin de saison en juin (chez Blanchou)	910,00	910,00	
Rando "Lune"	360,67	384,00	
Sortie à Arques (Aude)	1341,21	1327,10	Apéritif offert par le Club
Frais de reconnaissance	246,00		
Fleurs Décès Adhérent	80,00		
Subvention "MAIRIE"		400,00	
Frais secrétariat (timbres, chèquiers, etc.)			
TOTAL	8 601,41	8 852,95	251,54

Intervention du président pour présenter le budget prévisionnel pour 2023

Augmentation du Budget de 1000 euros environ. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des frais d'hôtellerie lors des sorties au long cours. Il est effectivement de plus en plus difficile de trouver des 1/2 pensions aux environs de 50 euros par personne. Ces frais supplémentaires sont entièrement « récupérés » par la facturation aux participants.

Une demande de subvention de 400 euros (comme en 2022) a été déposée en Mairie, ce qui équilibre le budget prévisionnel avec un solde positif de 1€54

Association "Le Mille-Pattes" Budget Prévisionnel 2023

Libellé des Opérations	Débits Dépenses	Crédits Recettes	
Résultat 2022 à reporter		251,54	
Frais de secrétariat (timbre, papier, banque,)	150,00		
Adhésions 2023 environ 70 adhérents		910,00	
Repas AG 2023 (40 pers 22 euros)	980,00	880,00	Apéritif pris en charge par le club
Assurance MACIF	270,00		
Frais de reconnaissance Séjour Ascension (2 pers 3 nuitées à 55 Euros + forfait transport 80 Euros)	410,00		2 personnes indépendantes, co-voiturage obligatoire
Sortie de l'ascension 4 jours base de 19 participants 55 euros /1/2 pension pour les couples et 70 pour les personnes seules+ restauration du dernier jour 22 euros	3928,00	3778,00	fourniture pour apéritif de bienvenue fourni par le club
Repas de fin de saison (40 pers 22 euros)	960,00	880,00	Café pris en charge par le club
Frais de reconnaissance Séjour Automne (2 pers 2 nuitées à 55 Euros + forfait transport 80 Euros)	300,00		2 personnes indépendantes, co-voiturage obligatoire
Sortie d'automne 3 jours base de 20 participants 55 euros / nuitée + restauration du dernier jour 22 euros	2740,00	2640,00	fourniture pour apéritif de bienvenue fourni par le club
Subvention "MAIRIE"		400,00	
TOTAL	9 738,00	9 739,54	1,54

3ème point de l'assemblée générale

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Je rappelle que les membres du CA sont volontaires pour guider des randos du dimanche et mardi. Ils doivent assister aux réunions du CA, sauf empêchement justifié.

Appel à candidature :

Gilbert Nogaret a fait part de sa candidature. Il n'y a pas eu d'autres candidatures spontanées.

La candidature de Gilbert Nogaret est proposée aux adhérents présents en AG.

Gilbert Nogaret est élu à l'unanimité

Je vous donne lecture de la liste des membres du C.A.

ARLAUX Yves
BERGOUIGNOUX Brigitte
BONY Pierre
DURAND Michel
DROGUET Martine
FERMY Hervé
GASTALDO Jean
MURAT Jean-Luc
NOGARET Gilbert
PEZET Serge
PIERRE Colette

4ième point de l'assemblée générale

Projets 2023

Dans quelques jours, vous allez recevoir un mail pour une sortie, le 28 mars au matin, qui nous amènera sur le Causse de Crayssac. Cette sortie sera agrémentée d'un repas pour déguster la traditionnelle Mique.

Nous allons partir dans la région de Mazamet – St-Pons de Thomières - pour le séjour de l'ascension. Le programme est concocté par Jean Gastaldo et Gilbert Nogaret.

Pour le séjour de septembre, rien n'est encore arrêté, toutes les idées sont bonnes à prendre.

Bien sûr, même si les modalités ne sont pas encore arrêtées, il y aura le repas de fin de saison. Il y aura également la sortie au clair de lune début août, avec certainement quelques saucisses et merguez

Nous participerons au forum des associations si la manifestation est reconduite par la commune de Lalbenque. Cette manifestation est un bon vecteur de communication pour notre club et surtout une source de nouvelles adhésions.

5ième point de l'assemblée générale

Questions diverses :

Aucune question particulière n'a été posée par les adhérents.

Le Président leur rappelle que le club a besoin de volontaires pour mener les randonnées. Toutes les candidatures sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est suspendue pour procéder à une réunion du nouveau conseil d'administration qui doit choisir et proposer à l'assemblée générale une Présidente ou un Président.

Le nouveau CA s'est réuni immédiatement afin de proposer une organisation à l'Assemblée Générale.

Une dizaine de minutes plus tard Monsieur Serge PEZET, Président sortant, est choisi à l'unanimité moins une abstention par les membres du CA.

S'agissant du Conseil d'Administration, le bureau composé de 3 personnes actuellement, devrait intégrer un nouveau membre. En effet, ce bureau, au vu de la structure du club, devrait être composé de 4 personnes.

Le choix du conseil d'administration est proposé aux adhérents en assemblée générale.

L'assemblée vote à l'unanimité le choix fait par le CA.

Le Conseil d'Administration décide de se réunir le jeudi 2 mars 2023.

Compte rendu établi le 24/02/2023 et validé le 25/02/2023.

Le Président
Serge Pezet

Secrétaire de séance
.Colette Pierre